



PRÉFET DU CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le mercredi 29 septembre 2021

Le plan « 1 jeune 1 solution » dans le département du Cher

→ **Emploi des jeunes dans le département du Cher :**

- les publics jeunes du Cher ont été les premiers touchés par la crise économique liée au COVID-19
- sur un an (2^e trimestre 2021 par rapport au 2^e trimestre 2020), le nombre des demandeurs d'emplois de moins de 25 ans ABC a **diminué de manière significative : - 5,6 %**

→ **Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes**

- Aide à l'embauche des jeunes (fin au 31/05/2021) : **1547 aides versées à 1113 entreprises**
- Aide exceptionnelle à l'alternance (prolongation jusqu'au 30/06/2022) : 1492 contrats d'apprentissage signés pour la campagne 2018-2019, 1525 pour la campagne 2019-2020 et 1965 pour la campagne 2020-2021, soit **+ 32 % en 2 ans**
- Les contrats aidés : 277 contrats signés dans le secteur marchand (**130 % de réalisation par rapport à l'objectif cible annuel**) et 160 contrats signés dans le secteur non-marchand (45 % de réalisation)

→ **Orienter et former les jeunes vers les secteurs d'avenir**

- Plan d'investissement dans les compétences – PACTE régional
 - augmentation du nombre de places de formation
 - diversification de l'offre de formation
- Part des jeunes dans les entrées en formation dans le Cher
 - au 31/08/2021, 791 jeunes de moins de 30 ans ont intégré un dispositif de formation depuis le 01/01/2021
 - les jeunes représentent 42,5 % des demandeurs d'emploi entrés en formation depuis le début de l'année

→ **Accompagner les jeunes les plus éloignés de l'emploi via des parcours d'insertion sur mesure**

- Accompagnement intensif jeunes : à mi septembre, 681 entrées pour une cible annuelle de 1001 entrées
- PACEA : 1704 entrées à mi-septembre, contre 933 en 2020 (**+ 83 % en un an**)
- Garantie jeunes : 582 entrées à mi-septembre contre 243 en 2020 (**+140 % en un an**)

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 02 48 67 34 36
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX